



RODRIGUEZ GROUP

**RODRIGUEZ GROUP PREND SES DISPOSITIONS
POUR CONFORTER SES PERSPECTIVES D'AVENIR**

RODRIGUEZ GROUP a choisi l'option de la Sauvegarde.

Fort d'une trésorerie disponible de plusieurs millions d'euros, RODRIGUEZ GROUP poursuivra son exploitation dans des conditions normales pendant toute la période d'observation, d'une durée de six mois renouvelable.

Les dispositions ont été prises par le Groupe afin d'organiser le bon déroulement des commandes en cours, la livraison des bateaux en construction ainsi que le développement des nouvelles commandes.

Cette mesure permettra de négocier, dans les meilleures conditions, avec les banques le remboursement du crédit syndiqué, selon un plan fiable et compatible avec l'évolution du marché.

RODRIGUEZ GROUP est convaincu que cette décision lui permettra d'être mieux armé pour aborder l'avenir, en consolidant sa position de leader mondial du yachting de luxe.

La cotation du titre Rodriguez Group sera suspendue à compter du 8 avril. RODRIGUEZ GROUP informera, par voie de communiqué, de la date de reprise de la cotation du titre.

NB : La Sauvegarde est une disposition législative française permettant à une société de poursuivre son activité dans des conditions normales tout en bénéficiant de la suspension de l'exigibilité de ses dettes qui font l'objet d'un plan d'apurement dans le temps. La Sauvegarde est réservée aux entreprises qui ont démontré ne pas être en cessation de paiement et permet au management de conserver la direction et la gestion de l'entreprise.



Contacts

Didier HONTARREDE
Tél : +33 1 58 47 94 75
didier.hontarrede@eurorscg.fr

Yves JAMBU-MERLIN
Tél : +33 1 58 47 94 50
yves.jambu-merlin@eurorscg.fr

Pour de plus amples informations : www.rodriuezgroup.com